

LE PROJET

Le projet de Dossier Unique d'Admission est le résultat d'un **travail collaboratif** entre la Filière de Santé Maladies Rares BRAIN-TEAM et les ESMS MAS/FAM/FV de Loire Atlantique.

Il a le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et du Conseil Départemental du département de Loire-Atlantique.

Ce Dossier Unique d'Admission est en **phase d'expérimentation** jusqu'au 31 décembre 2018 dans tous les établissements (MAS/FAM/Foyers de Vie) de Loire Atlantique et certaines structures d'autres départements du réseau national des ESMS de la filière BRAIN-TEAM.

A l'issue de cette période, une évaluation du document et de son utilisation amènera à une harmonisation du dossier d'admission.

L'OBJECTIF

Simplifier les démarches de demande d'admission en ESMS (accueil permanent, accueil temporaire, accueil de jour, etc..) **pour les personnes en situation de handicap et leur famille** en proposant de remplir **un seul dossier** à utiliser pour tous les ESMS.

LE PRINCIPE

Le Dossier Unique d'Admission a été conçu comme un **dossier de « pré-inscription »**, permettant à chaque établissement d'étudier, d'après les éléments transmis, l'admissibilité dans la structure.

Le principe est de laisser chaque établissement demander en fonction de son agrément, son organisation et ses propres contraintes, un complément d'informations le jour de l'entretien.

Le dépôt du dossier ne vaut pas admission. Toute admission reste de la prérogative de chaque établissement qui s'engage à donner une réponse.

La demande d'admission doit être en lien avec les préconisations qui ont été notifiées par la MDPH/MDA.

LE DOSSIER

Le Dossier Unique d'Admission est composé de plusieurs volets à joindre à la demande :

- une première page avec l'identification du demandeur
- un volet administratif
- un volet médical
- un volet autonomie et vie sociale

Il a été organisé en fonction des terminologies et de la nomenclature SERAFIN.

Le dossier peut être saisi manuellement ou sous forme numérique. Il peut être transmis à plusieurs établissements faisant parti du réseau des partenaires.

Ce dossier et la liste des établissements partenaires sont accessibles sur l'espace privé médico-social du site internet BRAIN-TEAM.

Pour plus de renseignements, contacter Isabelle Maumy, chargée de mission médico-social de l'équipe BRAIN-TEAM Isabelle.Maumy@chu-angers.fr